

CMG asbl

Collège de Médecine Générale
francophone de Belgique

Rue de Suisse 8
1060 Bruxelles

Communication à l'ensemble des médecins généralistes francophones dans le cadre de la pandémie COVID-19

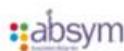
Le 6 juin 2020

Sommaire

Avis CSS- vaccination grippe.....	1
Testing : dernières communications INAMI.....	2
Demandes de tests PCR pour voyages à l'étranger et de certificats de statut de non-contagiosité Covid par certains établissements scolaires	2
Numéro Bis.....	3
A bientôt.....	3

[Avis CSS- vaccination grippe](#)

Le travail du Conseil supérieur de la santé insiste encore davantage sur l'intérêt de prévoir une vaccination grippe pour les groupes-cibles habituels de manière à ne pas surpeupler les hôpitaux lors d'une période où le COVID19 pourrait faire son éventuel retour. Vous trouverez le texte en annexe.



Testing : dernières communications INAMI

Par un nouvel arrêté royal publié hier, deux précisions ont été apportées au remboursement des tests sérologiques :

- 1) Aucun montant supplémentaire ne peut être facturé au bénéficiaire pour ces tests quel que soit le statut de conventionnement.
- 2) Les tests de détection qui sont exécutés par des laboratoires agréés sur des personnes qui n'appartiennent pas aux groupes cibles établis par Sciensano (https://covid-19.sciensano.be/sites/default/files/Covid19/COVID-19_Case%20definition_Testing_FR.pdf) **sont facturés 9,6 € aux personnes qui les demandent.**

Ces nouvelles mesures sont clairement reprises sur le site de l'INAMI

https://www.riziv.fgov.be/fr/covid19/Pages/conditions-remboursement-tests-detection-coronavirus-pandemie-covid19.aspx?utm_source=alert&utm_medium=email&utm_campaign=FR20200605

Demandes de tests PCR pour voyages à l'étranger et de certificats de statut de non-contagiosité Covid par certains établissements scolaires

Il semblerait qu'il y ait de plus en plus de demandes de tests PCR à réaliser dans le cadre de voyages à l'étranger. Les personnes déclarent en avoir besoin pour voyager suite à l'exigence du pays d'arrivée ou de la compagnie d'aviation, etc.

Or ce type de demande est hors-cadre et ne correspond évidemment pas aux indications de prélèvements définies par Sciensano (https://covid-19.sciensano.be/sites/default/files/Covid19/COVID-19_Case%20definition_Testing_FR.pdf), celles-ci ouvrant l'accès au remboursement. Ces indications sont limitées tant pour les tests moléculaires que pour les tests sérologiques (mais ces derniers peuvent dorénavant être effectués même à des personnes « hors groupe-cible », moyennant une facturation de 9,6 €, cf. supra).

De plus, le nombre de personnes qui vont voyager (et qui sont donc susceptibles de demander ces tests) risque de dépasser le nombre de tests disponibles en Belgique.

Une situation semblable risque de se produire pour des étudiants souhaitant s'inscrire dans certaines hautes écoles.

Le Collège de Médecine générale a donc pris l'initiative d'interpeller les Ministres concernés : le Ministre des Affaires étrangères Philippe Goffin et la Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Maggie De Block pour le cas des voyages et la Ministre de l'Enseignement supérieur de la Communauté française Valérie Glatigny et la Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Maggie De Block pour le cas des inscriptions dans certaines Hautes Ecoles.

Numéro Bis



Pour les médecins wallons, voici la procédure sur le Réseau Santé Wallon :
Vous pouvez compléter le formulaire (téléchargeable en [cliquant ici](#)
<https://www.reseausantewallon.be/SiteCollectionDocuments/Formulaires-FR/FormulaireCreationLienTherapeutique.pdf>) et le renvoyer par mail à info@rsw.be.

L'équipe du Réseau Santé Wallon se chargera de créer ce lien entre vous et votre patient (un formulaire par patient dans le même cas).

A bientôt

Le Collège de médecine générale est fier de l'ensemble de ses membres, en constatant l'organisation et la détermination de l'ensemble du Corps des Généralistes !

Félicitations à toutes et tous. Au travail : we will do the job ! L'Union fait la Force

